Certificat de spécialisation Audit et contrôle légal des comptes

Présentation

Publics / conditions d'accès

Fondamentaux de la discipline connus.
Les inscriptions à cette formation s'effectuent directement auprès de L'INTEC, 40, rue des Jeûneurs, Paris 2ème.

Objectifs

Préparation aux techniques d'audit et du commissariat aux comptes (dont notamment la maîtrise des normes internationales d'audit et de contrôle des comptes).

Modalités de validation

Une note minimale de 10/20 doit être obtenue à l'examen final pour la délivrance du certificat de spécialisation. Le sujet de l'examen final est le même pour tous et, bien évidemment, se déroule au même moment dans tout les centres d'examen de l'INTEC.

Compétences

Mis à jour le 08-09-2026

Code : CS0600A

0 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Hubert TONDEUR

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Formation initiale

NSF : Comptabilite, gestion (314)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Enseignements

0 ECTS

Audit et contrôle légal des comptes TEC712

0 ECTS